



Le Conseil d'Administration s'est réuni le 05 Juin 2014 à 10 h à la Première Chambre,
Cour d'Appel de Paris, 4, boulevard du Palais, 75001 Paris

Administrateurs ou représentants des sections nationales présents ou représentés :

Albertina AVEIRAO PEREIRA, Sabrina AVAKIAN, Blaise BATTISTOLO Linda BENRAÏS, Béatrice BRENNEUR, Dragos CALIN, Jaime CARDONA FERREIRA, René CONSTANT Giovanna DI BARTOLO, Danièle GANANCIA, Evgeni GEORGIEV, Christiane GUTTIEREZ, Henna LUOMARANTA, Marta NAGY, Pascual ORTUNO, Peter OSTEN, Zane PETERSONE, Avi SCHNEEBALG, François STAECHÉLE, Anne-Martien VAN DER DOES, Jacques VERNOCHET, Zane PETERSONE, Michèle WEIL-GUTHMANN.

Observateurs présents :

Srdjan SIMAC.

Le Président CARDONA FERREIRA ouvre la séance en remerciant les administrateurs pour leur présence ainsi que leur implication au sein de GEMME Europe. Il rappelle que ces journées sont marquées par l'organisation du 10ème anniversaire de GEMME. Des magistrats issus des Etats membres de l'Union européenne échangeront sur le développement de la médiation en Europe. Il indique qu'il procédera à un examen rapide des points de l'ordre du jour, ceux-ci devant être repris dans l'assemblée générale qui va suivre.

1. Rapport moral :

Le président procède à la lecture du rapport moral (ci-joint). Le Président remercie les Secrétaires généraux du Bureau et les administrateurs. Il souhaite également remercier et saluer l'important travail réalisé par Béatrice BRENNEUR pour le GEMME et notamment pour le 10ème anniversaire organisé les 5 et 6 juin à la Cour d'Appel et à la Cour de Cassation à Paris.

2. Rapport financier :

Le président donne la parole à Jacques VERNOCHET, Trésorier, qui présente le rapport financier et l'arrêté des comptes au 31 décembre 2013.

Pour l'exercice 2013 le montant des recettes perçues au titre des cotisations s'est élevé à 17 080 euros dont 14 500 euros au titre des cotisations 2013.

La répartition par pays est la suivante:

Allemagne	550
Belgique	900
Bulgarie	400
Espagne	2 500
Finlande	1 500
France	2 610
Hongrie	400
Italie	2 270
Lettonie	60
Portugal	360
Roumanie	1 150
Suisse	1 800
Total	14 500

Le montant total des dépenses engagées ou payées s'établit à 7 228 euros dont :

- 7 095 euros de frais de déplacement.
- 133 euros de divers dont 44 euros de frais bancaires.

Le résultat 2013 est arrêté à la somme 9 853 euros.

Bilan :

- Actif

Le solde du compte bancaire ouvert auprès de la banque Crédit du nord est de 47 348 euros au 31 décembre 2013

- Passif

Les résultats des exercices précédents cumulés sont de 36 927 Euros

Le résultat de l'exercice 2013 est de 9 853 euros

Les dettes restant à payer sont de 569 euros.

3. Elections et recommandation générale sur le nombre d'administrateurs :

La Secrétaire Générale indique qu'elle a reçu de nombreuses candidatures aux postes d'administrateur de Gemme Europe. Sont candidats :

- Albertina AVEIRO PEREIRA, Portugal
- Eric BATTISTONI, Belgique,
- Linda BENRAÏS, France,
- Isabelle BIERI, Suisse,
- Béatrice BRENNEUR, France,
- Jaime Octavio CARDONA FERREIRA, Portugal
- René CONSTANT, Belgique,
- Michael FYSH, Royaume-Uni,

- Bertrand LIMON DUPARCMEUR, France
- Gavin LIGHTMAN, Royaume-Uni,
- Henna LUOMARANTA, Finlande,
- Harry MACHERAS, Grèce
- Marcello MARINARI, Italie,
- Marta NAGY, Hongrie,
- Pascual ORTUNO, Espagne,
- Peter OSTEN, Allemagne,
- Zane PETERSONE, Lettonie,
- François STAECHELE, France,
- Fabrice VERT, France,
- Jacques VERNOCHET, France
- Michèle WEIL-GUTHMANN, France.

Ces candidatures sont appuyées par les membres du Conseil d'administration.

Il est cependant demandé au conseil d'étudier la question de la limitation du nombre des administrateurs à élire au conseil d'administration dans le souci d'une plus grande efficacité du conseil.

4. Divers :

A la requête de Jaime O. CARDONA FERREIRA, de Béatrice BRENNEUR et du conseil d'administration, le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale d'attribuer le titre de Membre d'Honneur de GEMME à Monsieur Guy Canivet, ancien premier président de la Cour de Cassation (France), en sa qualité de fondateur et premier Président de GEMME, en reconnaissance des services rendus au Groupement Européen des Magistrats pour la Médiation, dans les conditions prévues à l'article 4 n.º 1 des Statuts.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 10H00.

Le Président,
Jaime CARDONNA FERREIRA

La secrétaire générale,
Michèle WEIL-GUTHMANN